

De quelques usages de *car* à l'écrit en République du Congo

Solange Massoumou*
Université Marien Ngouabi, Congo

Résumé

Le connecteur car exprime tantôt une relation causale, tantôt la justification tantôt encore l'explication. Dans la pratique de l'écrit au Congo, cette distinction tend à disparaître et laisse émerger une dynamique d'encodage de propositions peu explicite. Au cœur des relations logiques, quelles explications peut-on apporter à ces usages peu attendus ? Cette question sur les usages du connecteur car laisse apparaître plusieurs explications. L'enseignement/apprentissage peu efficient de la langue française. Le contexte sociolinguistique. Il semble en effet que le malaise cognitif associé à l'usage de ce connecteur serait renforcé par le contexte multilinguistique congolais. Les nuances sémantiques ne sont pas associées à l'usage du connecteur et cela tendrait à manifester une particularité linguistique en contexte congolais.

Mots clés : *car, connecteur, énoncé, relation causale, explication, justification énonciative.*

Abstract

* Solange Nkoula-Mouloungou épouse Massoumou

0. Introduction

La littérature sur les connecteurs indique généralement que *car* est davantage employé à l'oral qu'à l'écrit. Dans nos lectures des écrits, nous avons relevés quelques qui nous laissent penser que les locuteurs congolais emploient de façon régulière et diverse cet outil linguistique. Le connecteur *car* poserait plutôt un problème théorique complexe de syntaxe et de sémantique au sujet particulièrement de la relation causale, de la relation d'explication et de la relation de justification énonciative qu'il est supposé exprimer. Dans les usages, ce connecteur manifeste, d'après Caroline Masseron (2004 : 107) un « sentiment de malaise cognitif » des locuteurs. En contexte francophone congolais, nous relevons que ce sentiment est plus renforcé. En effet, dans plusieurs écrits au Congo, l'emploi du connecteur *car* pose un problème d'encodage de séquences textuelles. L'usage de *car* traduit-il effectivement un aspect de la relation supposé exprimé ? Les usages de *car* tendent à manifester une autre réalité liée à un changement de topique. Le discours évolue comme le souligne Caroline Masseron (2004 : 107) « au coup par coup ». Le locuteur additionne des arguments dans une dynamique où la cohésion textuelle fait défaut.

« Le connecteur *car* relève typiquement de cette même question de « l'écriture par addition », dans la mesure où il autorise une connexion linéaire de faible envergure, de phrase à phrase, et où la deuxième phrase introduite est, formellement, autonome » (C. Masseron, 2004 : 107).

Quel type de relation *car* exprime-t-il dans les écrits des locuteurs congolais ? Le discours de la grammaire traditionnelle qui fonde la base des connaissances linguistiques des locuteurs ne relève pas les nuances introduites par la linguistique textuelle. Nous décrivons quelques occurrences de *car* et relèverons les différentes valeurs dans la prise en charge de l'expression de la cohésion textuelle. Nous tiendrons en compte les dispositions de l'analyse textuelle mais nous aurons aussi recours aux données sociolinguistiques ainsi aux aspects cognitifs. Une double orientation sera observée. Dans l'expression des relations causales d'une part et des relations d'explication et de justification énonciative et argumentative d'autre part.

1. L'expression des liens logiques avec *car* causal

On sait que *car* exprime une relation causale dans le sens où l'énoncé P1 est explicité par l'énoncé P2. Le lien de cause à effet n'est pas toujours très évident et on parle plutôt de causalité à « valeur ajoutée » (C. Masseron, 2004 : 111). Par ailleurs, les énoncés n'entretiennent pas de relation de symétrie, l'interprétation repose donc sur l'ordre syntaxique P1 + *car* P2 et non sur P1 + *car* + P2.

Le tableau ci-après va nous aider à lire la manifestation de la relation causale dans les écrits.

P1 comporte, décrit, juge	P2 pose	Justification de P1 étayer la justesse de P1	Si P2, alors il est juste de conclure P1
Un « tout » global = une matière qui peut être concrète ou non	<i>Des parties</i>	P2 : indices suffisants qui valident l'existence de P1	<i>D'après P2, on peut conclure que P1 est (confirmer l'existence de P1)</i>
Une action Un comportement	Des mobiles ou des motifs	Explication : faire comprendre P1	<i>P1 parce que P2, pour la raison que P2</i>
Un acte	Le but recherché	Raisonnement (à contenu éthique)	<i>Au nom de, en vertu de P2, P1</i>
Un donné singulier	Une règle générale (topos)	Doxa : enchaînement sur des règles pragmatiques	<i>Etant donné que P2 est généralement vérifié, P1 appliquant P2, P1 est légitime</i>

Tableau sur les relations sémantiques de *car* entre P1 et P2

Nous avons relevé quelques occurrences du connecteur *car* où la relation causale est assez manifeste. Nous recourons à quelques exemples, les deux premiers sont tirés des copies d'élèves et le troisième tiré d'un article de la presse locale. Nous allons en faire une description et évoquer par la suite les incidences sémantiques de la justification exprimée dans P2.

- (1) En effet, le Congo est un pays de transit, **car** il est située au cœur de l'Afrique central qui dispose de nombreuses routes.
- (2) Nous pouvons d'abord parler de la route nationale N°2 qui réunit Brazzaville à Ouesso joue un rôle très important **car** elle relie la capitale à la partie septentrionale du pays.

Dans ces deux exemples, nous avons deux occurrences du connecteur *car* qui apparaissent dans des phrases où la structure syntaxique repose sur l'ordre P1 + *car* P2. La structure P2 est supposée donner les causes ou les justificatifs de la validité de l'énoncé P1. Le connecteur fonctionnerait alors comme un mot coordonnant ou une conjonction de coordination. Au niveau cognitif, nous estimons que les élèves construisent les relations de cohésion entre P1 et P2 à partir des notions apprises sur les mots de coordination. On sait qu'à l'école primaire et dans les classes du collège, la leçon sur les coordonnants (et, ou, ni, mais, or, donc, car) est enseignée. C'est au niveau de l'expression de la cause ou de l'explication qu'on voit apparaître les termes d'articulation suivants : *car, parce que, puisque, grâce à par en effet, en raison de, du fait que, vu que...* De façon consécutive, on comprend que pour exprimer la cause, on peut recourir à l'un ou l'autre terme en présence. Il existerait des emplois concurrentiels entre ces mots. La grammaire scolaire n'entre pas dans les détails des nuances sémantiques des différentes notions. Et le peu d'exercices d'application à ce niveau ne permet un usage heureux des termes d'articulation. Les élèves exploitent les connaissances de leur Mémoire à long terme. Ils emploient le terme d'articulation *car* sans nécessairement faire attention s'il s'agit d'une relation causale ou d'une relation d'explication.

En considérant les exemples retenus *infra* comme exprimant une relation causale, nous construisons une interprétation du discours de l'élève. Nous nous appuyons sur des éléments théoriques de la linguistique textuelle que l'élève ne connaît pas dans la mesure où le programme scolaire congolais s'appuie plutôt sur la grammaire descriptive (cf. Solange Nkoulou-Mouloungou, 2016, 43-64). Dans le premier exemple, nous avons deux énoncés assertifs et autonomes reliés par le connecteur *car*.

P1 : En effet, le Congo est un pays de transit,

car

P2 : il est située au cœur de l'Afrique centrale qui dispose de nombreuses routes.

Dans l'énoncé P2, le contenu sémantique de la causalité est manifesté par deux arguments distincts : « il est située au cœur de l'Afrique centrale » et la proposition relative « qui dispose de nombreuses routes ». Si P2 reste un énoncé assertif complexe acceptable, la justification de P1 n'est pas exprimée de façon claire. La situation géographique évoquée et les nombreuses routes ne suffisent pas pour faire du Congo un pays de transit.

En plus, il y a une incomplétude sémantique dans les idées exprimées. En indiquant le « cœur de l'Afrique centrale », l'élève fait en fait allusion aux pays frontaliers du Congo qui n'ont pas accès à l'océan ou qui dépendent partiellement du Congo grâce au port de Pointe-Noire et à la voie ferrée Pointe-Noire-Brazzaville et aux voies navigables sur les fleuves Congo, Oubangui... La référence aux routes reste donc problématique dans la mesure où le transport des marchandises destinées au nord du Congo et aux pays comme la République démocratique du Congo, la Centrafrique, le Tchad ne se fait pas par route. La mise en relation des énoncés P1 et P2 par *car* pose ici un problème de perception de la réalité et manifeste une imprécision de la conceptualisation des données du contexte linguistique. En tenant compte des données du tableau sur les relations sémantiques de *car*, il apparaît que P2 ne contient pas des indices suffisants et valide donc pas l'énoncé P1 et P2 n'explique pas non plus l'énoncé P1 en dépit du fait que la structure syntaxique inscrit une relation causale.

Dans l'exemple (2), nous pouvons hésiter entre une explicitation de P1 par P2 ou une reprise partielle de P1 dans P2 avec une dynamique synonymique sinon tautologique.

Nous pouvons d'abord parler de la route nationale N°2 qui réunit Brazzaville à Ouessou joue un rôle très important *car*
 P2 : elle relie la capitale à la partie septentrionale du pays.

Dans cette phrase, P2 n'explique pas le fait que le locuteur s'engage à parler en premier lieu d'une route. P2 redonne des informations déjà fournies dans une séquence de P1.

La période : "qui réunit Brazzaville à Ouessou" correspond à P2
 P2 elle relie la capitale à la partie septentrionale du pays

On peut établir une synonymie entre Brazzaville et la capitale d'une part et Brazzaville à Ouessou et la partie septentrionale du pays d'autre part.

On peut estimer que les maladroites d'expression dans les écrits scolaires sont amputables à une déficience dans l'acquisition des notions grammaticales. Et que l'enseignement/apprentissage de ces notions gagnerait à recourir à une démarche de linguistique appliquée.

Si pour les écrits des élèves de troisième, l'écriture de la relation causale n'est pas assez formalisée, on peut supposer que des journalistes feraient

mieux. Mais nous avons relevé l'occurrence suivante dans un article de presse de 2006.

- (3) « Une alliance politique se tissant entre plusieurs partis, Sassou-N'guesso –qui veut quitter le PCT– ne serait pas encore prêt, car son parti n'étant pas encore né. » (*La Rue meurt*, n°572 du jeudi 22 juin 2006, p. 3).

La syntaxe de cette phrase se lit à partir du schéma P1 + *car* P2. Dans l'ensemble, la phrase est mal formée et le sens qu'on lui donne dépend de la lecture faite du connecteur *car*. P1 s'ouvre par une période qui complique l'interprétation de la séquence. En effet, la période « Une alliance politique se tissant entre plusieurs partis » est en concurrence avec le nom propre Sassou-N'guesso dans la fonction de sujet du verbe. En tenant compte de la déclinaison de l'adjectif « prêt » au masculin singulier, on comprend que le scripteur pensait plutôt à Sassou-N'guesso comme sujet de P1 et non à la proposition participiale. Nous pouvons donc retenir un P1 réduit qui est :

P1' : Sassou-N'guesso ne serait pas encore prêt

La lecture de P2 (son parti n'étant pas encore né) permet ainsi de dire la nature de la relation entre les deux périodes de la phrase. Le fait que le nouveau parti du président Sassou-N'guesso n'est pas permet d'affirmer P1. En tentant une reformulation de P2, nous pouvons retenir la séquence suivante :

P2' : son parti n'est pas encore né.

Sur la base des différentes reformulations, nous pouvons avoir la phrase ci-après :

Sassou-N'guesso ne serait pas encore prêt *car* son parti n'est pas encore né.

Mais une telle reformulation ne permet pas de penser à une relation causale entre les deux propositions. Il existe une relation de type P1 + *car* + P2 qui pose davantage une relation d'explication qu'une relation causale. Dans cette structure, *car* peut être remplacé par *parce que* de façon bien pertinente. Ainsi en pensant au départ que l'absence ou la non création du parti politique est la cause de l'état de Sassou-N'guesso reste une

interprétation valable à partir d'un *a priori* ou d'un jugement tenant compte des données du contexte linguistique.

Au regard de ces différents emplois, nous pouvons noter une pratique délicate de *car* en tant que marqueur de relation causale. Des problèmes de structures syntaxiques et sémantiques nuisent à la dynamique de construction de la cohésion textuelle que vise le scripteur. Nous notons aussi que la structure P1 + *car* P2 ne fonctionne pas de façon satisfaisante dans les écrits aussi bien des élèves que des professionnels des médias ici. La prise en charge de l'argument de P1 ou de l'expression de la cause en P2 n'est pas toujours soignée. Si dans l'ensemble, les énoncés restent interprétables, nous relevons que les périodes exprimant la causalité nécessitent des reformulations.

Après l'analyse de la relation causale par *car*, nous avons aussi à lire des emplois exprimant une relation d'explication ou de justification.

2. *Car* exprimant une relation de justification et d'énonciation argumentative

Nous poursuivons l'analyse du connecteur *car* dans les écrits à partir des modèles de description linguistique présentés par Caroline Masseron (2004). Si le *car* justificatif ou explicatif accepte le remplacement par *parce que*, ce n'est pas le cas avec *car* exprimant une relation énonciative et argumentative. Les modèles de description procèdent justement par l'établissement d'une différence entre les connecteurs et « mettent l'accent sur l'opération de justification ». La relation de justification énonciative ou argumentative¹ est exprimée entre deux énoncés P1 *car* P2 dans le sens où c'est P2 qui justifie P1 et non l'inverse. L'ordre syntaxique ainsi exprimé est intangible : « pour que CAR P2 soit possible il faut que P1 ait été préalablement énoncé » (C. Masseron, 2004 : 114). La relation entre les deux énoncés est encore glosée de la manière suivante :

¹ Reprenant les considérations d'Oswald Ducrot, Benoît Habert (1982 : 208) note : « la valeur argumentative d'un énoncé ne dépend pas des informations qu'il apporte, mais de la suite « obligée » qu'il prétend se donner. Dans « Pierre gagne à peine mille francs » et « Pierre gagne à peu près mille francs », l'information reste la même (« Pierre gagne à peu près mille francs »), mais le premier énoncé prétend conduire à une suite du type « c'est peu », et le second à « c'est beaucoup », même si d'autres suites peuvent se rencontrer dans la réalité. L'argumentation dont parle Ducrot n'a de sens qu'au sein d'une sémantique du discours idéal ».

P1 lexicalise un acte de langage, jugement de valeur ou modalité, qui est ressenti comme devant être *explicitement motivé*, appelant un étayage quelconque (justesse du motif).

Cependant, l'expression d'*acte de parole* utilisée ici pour qualifier P1 peut paraître trop forte ; nous y recourons pour signifier que P1 est un énoncé assertif proférant un jugement de valeur qui est assumé par le locuteur, dans l'acte de justification subséquent. C'est donc la justification explicitante de CAR P2 qui fait rétroactivement de P1 une énonciation subjective proférée. P1 asserte un acte de parole à valeur conclusive, étayé ensuite par un énoncé-argument P2 dont l'énoncé, postérieur à l'énoncé P1, est syntaxiquement autonome, complet, de rang primaire, et sémantiquement ressenti comme « assez nouveau » ou, au moins, différent de P1. L'examen de P1 doit faire apparaître une certaine régularité sémantique et pragmatique, dont on pourrait penser qu'elle suffit à activer chez le scripteur une procédure de justification et qui tient au fait que P1, discutable, nécessite d'être renforcé, ce à quoi s'emploie CAR P2. (C. Masseron, 2004 : 114-115).

À partir de ces données théoriques, nous allons analyser quelques occurrences. Nous tiendrons compte de la difficulté éventuelle de la non-observation du schéma syntaxique ou sémantique canonique. Dans l'exemple suivant tiré d'une rédaction scolaire, nous pouvons apprécier comment l'élève emploie ce connecteur. La structure P1 *car* P2 active la procédure de la relation de justification énonciative parce qu'elle ne pose pas une relation causale.

- (4) le voyage des colonisateurs était assuré par le portage alors qu'aujourd'hui ce n'est plus le cas **car** le monde entier ont des conditions de vie favorable.

L'énoncé P1 est supposé porter sur le transport des colons de l'époque coloniale à aujourd'hui. Il s'agit d'un énoncé complexe contenant une séquence ou une période négative. P2 justifie ou explicite normalement les propos de P1. Mais P2 ici se présente plutôt comme un énoncé-argument sémantiquement différent de P1. L'absence d'un modalisateur temporel renvoyant au présent de l'énonciation tend à faire de l'énoncé P2 un énoncé de vérité générale et à ce titre, il devient moins apte à justifier P1. Et le véritable problème s'identifie au niveau de l'acte de parole exprimé dans P1. L'apprenant émet un jugement de valeur sur le changement des modes de

transport de l'époque coloniale à aujourd'hui. Seulement, la structuration de sa pensée reste bien délicate. En tentant de procéder à une reformulation, nous notons ceci :

Si, pour leur voyage, les colons étaient portés, aujourd'hui ce n'est plus le cas *car* le monde entier a de meilleures conditions de vie.

Une telle reformulation n'est pas satisfaisante mais elle permet de se situer au niveau éventuel de la conceptualisation du discours. Il y a un changement de topique qui dénature la relation logique exprimée. L'idée émise par l'élève est que les colonisateurs existent encore dans l'espace congolais et qu'ils ont changé de mode de transport. Ce qui est une erreur au regard de la situation extralinguistique. Nous savons que les colons ont disparu et leur transport ne peut être évoqué qu'au passé. L'évolution mécanique a aussi occasionné la fin d'un mode de transport par le portage encore appelé en contexte congolais *tipoye*. Nous sommes conduits à croire que le scripteur voulait évoquer dans P1 l'amélioration des conditions de transport au Congo d'une date donnée à une autre et P2 explicite cet acte de parole en posant un discours à valeur proverbiale ou de vérité générale. Ainsi, les énoncés suivants permettent de mieux comprendre les problèmes énonciatifs que pose P1 :

P1' : Les colons étaient portés [...]

P1'' : Aujourd'hui, les colons ne sont plus portés

Car P2' : Le monde a de meilleures conditions de voyage.

Il existe donc dans P1, une double assertion qui pose le problème de la validité sémantique de l'énoncé. Le télescopage perceptible dans l'énoncé produit par l'élève se situe au niveau où il cherche à fusionner deux idées distinctes au sein d'un même énoncé. C'est en effet P1'' que justifierait bien P2' mais il se trouve que les colonisateurs n'existent plus au Congo du fait de la fin de la colonisation. La difficulté de construction des énoncés peut autrement être résolue en simplifiant le dispositif argumentatif construit par l'élève. Au lieu de parler des colons, on parlerait plutôt des modes de transport.

P1''' : (Aujourd'hui), le portage a disparu (n'existe plus)

Car P2' : Le monde a (les congolais ont) de meilleures conditions de voyage.

Après la lecture d'un énoncé exprimant une relation énonciative et argumentative, nous allons poursuivre notre analyse par la prise en compte de l'usage de *car* justificatif par des étudiants. Nous savons que le *car* justificatif ou explicatif accepte le remplacement par *parce que*. Soit l'exemple 5 suivant :

- (5) Les œuvres littéraires servent à cultiver l'esprit ***car*** ils éveillent l'être humain.

Si nous tentons de lire la fonction justificative de P2 par rapport au P1, la phrase produite par l'étudiant reste délicate. En effet, l'énoncé P1 présente un exemple relatif au rôle des œuvres littéraires. Il s'agit d'une sorte de vérité générale que P2 est supposé justifier ou expliciter. L'étudiant emploie l'anaphorique *ils* qui crée une rupture de genre par rapport à l'antécédent « œuvres littéraires ». Nous trouvons que P2 n'explique pas vraiment le sens de P1 dans la mesure où il exprime une vérité générale. Dans cet exemple, les deux énoncés P1 et P2 sont sémantiquement proches et peuvent être lus comme des synonymes. Ils sont interchangeables. Le remplacement de *car* par *parce que* permettrait d'éluder la contrainte syntaxique de P1 + CAR P2. L'élève reformule un discours supposé maladroit ou peu explicite.

P1 : Les œuvres littéraires servent à cultiver l'esprit

car /parce que

P2 : [elles] éveillent l'être humain.

P2 n'introduit pas une relation causale. Il explicite le premier énoncé et le lien entre les deux énoncés est plutôt de l'ordre P1 + *car* + P2. Le connecteur exprime une relation d'explication. On se rend compte que les usagers de la langue éprouvent des difficultés à bien employer cet outil.

Dans l'exemple 6 suivant, nous avons un autre emploi de *car* supposé exprimer une relation de justification énonciative et argumentative.

- (6) [...] nous disons que les œuvres littéraires sont un ensemble d'œuvres écrites ou orales. Elles ont connu une grande ampleur au XX^e siècle. ***Car*** grâce aux œuvres théâtrales, poétiques, romanesques que la littérature occupe une place éminente en littérature française en particulier.

Dans cet exemple, le connecteur *car* n'apparaît pas au sein d'une seule phrase. Il est utilisé au début de la phrase justificative. L'ordre syntaxique est donc P1. + *Car* + P2. Dans P1, nous avons une affirmation où le scripteur indique que « les œuvres littéraires ont connu une grande ampleur au XX^e siècle. » La séquence P2, introduite par *car* est supposée contenir une expression portant une justification argumentative.

Car grâce aux œuvres théâtrales, poétiques, romanesques que la littérature occupe une place éminente en littérature française en particulier.

Si dans P1, les œuvres littéraires sont reconnues jouer un rôle important, dans P2, la justification argumentative n'est pas construite à partir de la notion de « grande ampleur », mais à partir des œuvres elles-mêmes. P2 énumère les types d'œuvres littéraires dont il est question. Ce sont en effet les pièces de théâtre, les œuvres poétiques et les romans que le scripteur cite, de façon erronée, comme œuvres littéraires de grande ampleur de la littérature française. Il y a une rupture de topique qui gêne la lecture du discours. Dans P2, l'étudiant n'explicite pas P1. Pour cela, il aurait fallu qu'il citât des chefs-d'œuvre en mettant en exergue leurs spécificités idéologiques ou esthétiques. La présentation des catégories génériques dont la vocation ne permet pas une explicitation ou une justification de P1 illustre un emploi non efficient du connecteur par un usager de la langue de niveau avancé.

- (7) - « les malfrats de l'époque étaient plus chanceux, **car** ils s'étaient emparés d'un énorme butin [...] » (*La semaine africaine*, n°2575 du 10 mars 2006, p. 4).

La relation de justification énonciative et argumentative supposée exprimée par le connecteur *car* n'est pas opérante. Nous avons d'une part P1 qui évoque la chance des malfrats. On peut supposer que des malfrats sont chanceux dans la mesure où ils ne se font pas prendre, dans la mesure où ils ne sont pas condamnés ou dans la mesure ils sont pardonnés... Mais la justification apportée dans P2 ne coïncide pas avec l'idée évoquée en P1. P2 explique plutôt l'acte qui fait des personnes dont on parle des malfrats. En fait, ils sont malfrats car ils se sont emparés d'un énorme butin. Et on ne peut pas dire qu'ils sont chanceux parce qu'ils ont volé de l'argent. Le connecteur

car n'est pas employé dans une logique sémantique explicitée infra par Caroline Masseron.

Un autre exemple de *La semaine africaine* illustre l'usage du connecteur.

- (8) - « L'accès au pouvoir suprême ne s'obtient pas grâce à l'ethnie, **car** aucun groupe ethnique ou une ethnie isolée ne comptabilise plus de 50,01% du suffrage. » (*La semaine africaine*, n°2575 du 10 mars 2006, p. 6).

Dans cette phrase, l'emploi de *car* apparaît dans une structure syntaxique du genre P1 + CAR P2. P1 est un énoncé assertif qui affiche un sentiment subjectif assumé par le scripteur. Il se suffit à lui-même.

P1 : L'accès au pouvoir suprême ne s'obtient pas grâce à l'ethnie

Cette séquence exprime un jugement de valeur même si sa teneur peut être contestable. L'acte de justification qui suit essaie d'argumenter. Et, comme l'explique C. Masseron, P2, donné aussi comme énoncé autonome, revient sur l'idée avancée pour la justifier. P2 apporte une réelle justification de P1. En se fondant sur le principe de la majorité en démocratie, le scripteur note qu'aucune ethnie ne constitue une majorité de la population au Congo et à ce titre, l'ethnie ne saurait permettre l'accès à la présidence de la république. Nous avons donc un emploi pertinent du connecteur *car*. La validation du fonctionnement syntaxique et sémantique est ici obtenue.

Dans la phrase suivante, tirée de la presse écrite, le connecteur *car* est employé plutôt de façon délicate.

- (9) - « Cet événement est passé inaperçu de l'opinion mondiale, **car** volontairement occulté par les occidentaux [...] » (*L'humanitaire*, n°039 du 19-26 novembre 2003, p. 10).

P1 : Cet événement est passé inaperçu de l'opinion mondiale

P2 : **Car** volontairement occulté par les occidentaux

Cette assertion pose problème en ce qu'elle pose une question sur la diffusion d'une information au niveau mondial. Au-delà du fait que nous ne reproduisons pas la nature de l'événement ici, ce qui importe, c'est la validité de l'affirmation contenue dans P1. Existe-t-il des acteurs chargés à diffuser les informations au niveau mondial ? Le scripteur répond

affirmativement en épinglant les occidentaux dans P2. Si la deuxième séquence de la phrase apporte une explication de l'assertion plutôt qu'une justification, la pertinence sémantique du discours reste discutable. Comment accepter une telle idée quand un organe de presse parle d'un événement, donc valide par ce fait même, la diffusion de l'information sur l'événement et accuser les occidentaux de n'avoir rien fait. C'est un paradoxe sémantique. Il serait plutôt question du relai de l'information non assuré par les grands médias occidentaux.

Dans la phrase suivante extraite d'un numéro de *La Rue meurt*, le connecteur établit un lien peu explicite en tenant compte des composantes de chaque période ou de chaque proposition.

- (10) - « Or, avant, –bénéficiant d'un appui multiforme des pays de l'est surtout– était très puissant, seul maître du terrain, au point où tout politicien lui devait soumission et obéissance **car** il avait exclusivement la « décision » tant à l'Assemblée Nationale Populaire, à l'Union de la Jeunesse socialiste congolaise (UJSC), au gouvernement, au Bureau Politique et au Comité Central du PCT, etc. » (*La Rue meurt*, n°572 du jeudi 22 juin 2006, p. 3).

Le premier problème est celui d'identifier l'idée exprimée dans la première partie de la phrase. Que veut dire P1 ?

P1 : Or, avant, –bénéficiant d'un appui multiforme des pays de l'est surtout– était très puissant, seul maître du terrain, au point où tout politicien lui devait soumission et obéissance

Le journaliste parle d'un acteur politique, le chef de l'Etat qui, avant, à une époque révolue donc, était le seul maître du terrain et tout le monde lui obéissait. L'assertion traduite dans la séquence P1 contient plusieurs périodes et est assez justifiée. Mais le scripteur ajoute une deuxième séquence P2 où il apporte des informations complémentaires à titre illustratif ou argumentatif.

P2 : **car** il avait exclusivement la « décision » tant à l'Assemblée Nationale Populaire, à l'Union de la Jeunesse socialiste congolaise (UJSC), au gouvernement, au Bureau Politique et au Comité Central du PCT,

Le connecteur *car* introduit une justification énonciative et argumentative dans la mesure où la séquence cite le président comme le seul qui avait la décision au niveau de tous les organes de gestion de la vie politique du pays. Il apparaît ici une tendance peu explicite dans la désignation de l'acteur comme si le scripteur éprouvait une difficulté à nommer les choses.

- (11) - « Une façon, a-t-il précisé, de contribuer à « l'édifice du développement de l'Afrique, **car** le monde porte la moindre part des maux et l'homme, la plus grande. » (*La Rue meurt*, n°572 du jeudi 22 juin 2006, p. 7).

Conclusion

Dans le jeu de l'écriture, l'élève ne distingue pas suffisamment les justifications qu'il veut apporter et la hiérarchisation des arguments reste approximative. La jonction du jugement de valeur, celui globement admis et du jugement subjectif (que propose le scripteur) doit se faire de façon harmonieuse. C. Masseron (2004) note en effet :

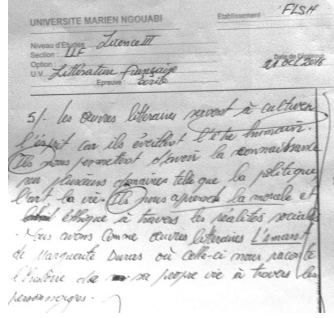
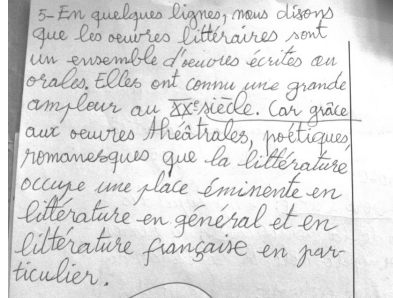
L'acte de parole contenu dans P1 affirme une opinion ou un jugement de valeur (Y) sur X, auquel CAR P2 donne la raison de croire (d'adhérer à sa plausibilité) et, ce faisant, de partager l'enjeu pragmatique qui est éventuellement associé (un conseil d'action) à P1. Autrement dit, étant donné sa valeur conclusive (discutabilité), P1 comporte une trace de subjectivité (choix, opinion, position) susceptible de l'affaiblir. P1, étant donné son environnement (CAR P2) s'interprète comme un jugement de valeur ou une prise de position doublement caractérisée : conclusive et subjective.

Après cette analyse du marqueur *car*, nous poursuivons notre étude par la prise en compte de deux locutions marquant l'explication : par exemple et en effet.

Annexes

Pour illustrer l'article, nous avons eu recours à des exemples tirés de copies d'élèves de la classe de troisième et d'étudiants de troisième année de licence ainsi qu'à des extraits tirés de la presse locale.

Copies d'étudiants de 3^{ème} année de licence

	Les œuvres littéraires servent à cultiver l'esprit <i>car</i> ils éveillent l'être humain.
	[...] nous disons que les œuvres littéraires sont un ensemble d'œuvres écrites ou orales. Elles ont connu une grande ampleur au XX^e siècle. <i>Car</i> grâce aux œuvres théâtrales, poétiques, romanesques que la littérature occupe une place éminente en littérature française en particulier.

<http://ler.letras.up.pt/uploads/ficheiros/6878.pdf>

Quelques occurrences de *car* tirées des journaux congolais

- « les malfrats de l'époque étaient plus chanceux, car ils s'étaient emparés d'un énorme butin [...] » (*La semaine africaine*, n°2575 du 10 mars 2006, p. 4).
- « L'accès au pouvoir suprême ne s'obtient pas grâce à l'ethnie, car aucun groupe ethnique ou une ethnie isolée ne comptabilise plus de 50,01% du suffrage. » (*La semaine africaine*, n°2575 du 10 mars 2006, p. 6).
- « Cet événement est passé inaperçu de l'opinion mondiale, car volontairement occulté par les occidentaux [...] » (*L'humanitaire*, n°039 du 19-26 novembre 2003, p. 10).

- « Une alliance politique se tissant entre plusieurs partis, Sassou-N'guesso – qui veut quitter le PCT – ne serait pas encore prêt, car son parti n'étant pas encore né. » (*La Rue meurt*, n°572 du jeudi 22 juin 2006, p. 3).
- « Or, avant, –bénéficiant d'un appui multiforme des pays de l'est surtout– était très puissant, seul maître du terrain, au point où tout politicien lui devait soumission et obéissance **car** il avait exclusivement la « décision » tant à l'Assemblée Nationale Populaire, à l'Union de la Jeunesse socialiste congolaise (UJSC), au gouvernement, au Bureau Politique et au Comité Central du PCT, etc. » (*La Rue meurt*, n°572 du jeudi 22 juin 2006, p. 3).
- « Une façon, a-t-il précisé, de contribuer à « l'édifice du développement de l'Afrique, car le monde porte la moindre part des maux et l'homme, la plus grande. » (*La Rue meurt*, n°572 du jeudi 22 juin 2006, p. 7).

Références

- Degand Liesbeth, Fagard Benjamin, « (Inter)subjectification des connecteurs : le cas de *car* et *parce que* »,
- Masseron Caroline, « Les paradoxes de CAR, entre énoncés et discours – ou les difficultés d'un traitement didactique des connecteurs », *Linx* [En ligne], 51 | 2004, mis en ligne le 27 janvier 2011, consulté le 11 octobre 2012. URL: <http://linx.revues.org/194> ; DOI : 10.4000/linx.194
- Moeschler Jacques, « Connecteurs, encodage conceptuel et encodage procédural »
- Nkoula-Mouloungou Solange, *La cohérence discursive dans les productions écrites des apprenants du secondaire en république du Congo : anaphores et connecteurs*, Thèse de doctorat, Université Paris III, Sorbonne Nouvelle, juin 2016.